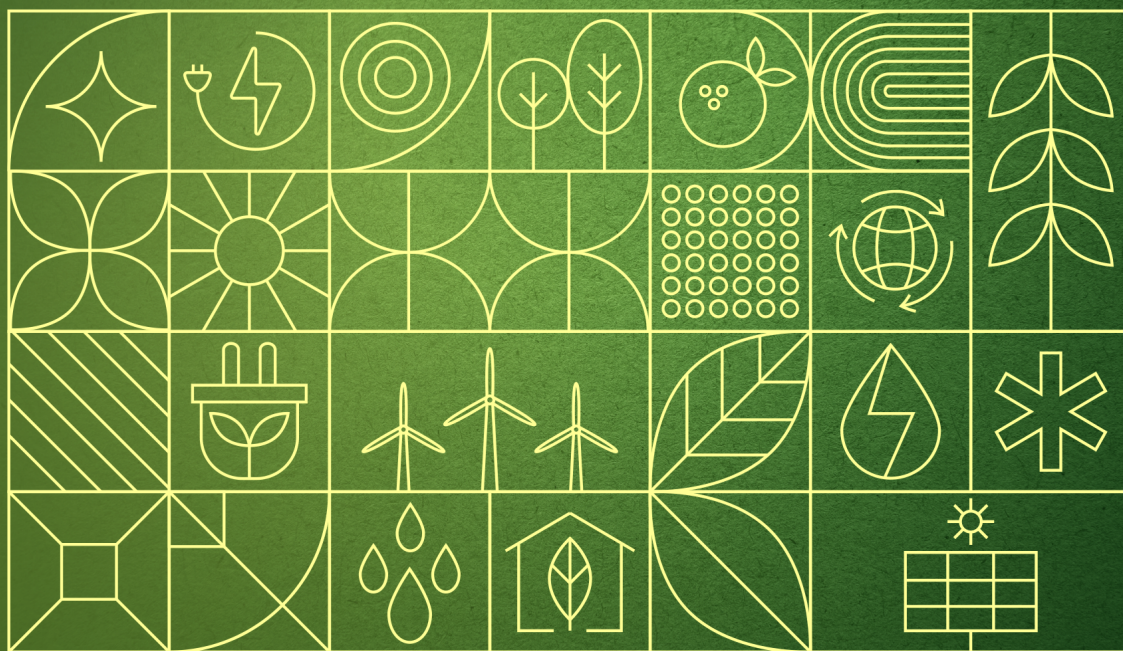


Manifeste Des Églises Des Pays Du Sud Pour Notre Maison Commune



Vers la paix avec la création : un appel urgent en faveur d'une « transition juste au-delà des énergies fossiles ».



“Manifeste commun des instances épiscopales catholiques continentales d’Afrique, d’Amérique latine et des Caraïbes et d’Asie, ainsi que des représentants de l’Église catholique d’Europe et d’Océanie, à la suite d’un discernement commun lors de la COP30 et en préparation de la COP31.”

MANIFESTE DES ÉGLISES DES PAYS DU SUD POUR NOTRE MAISON COMMUNE

Vers la paix avec la création : un appel urgent en faveur d'une « transition juste au-delà des énergies fossiles ».

PRÉAMBULE : LA CLAMEUR DE LA TERRE ET DES PAUVRES

Réunis en tant que membres des communautés catholiques des Églises des pays du Sud et de l'Europe, nous élevons nos voix à ce moment charnière de l'histoire. Notre position collective, qui trouve ses racines dans notre parcours commun lors de la COP 30 à Belém, en Amazonie, est exprimée dans le document « Appel à la justice climatique et à la maison commune : Conversion écologique, transformation et résistance aux fausses solutions », et guidée par les écrits prophétiques du pape François, *Laudato Si'* (LS) et *Laudate Deum* (LD), vise à poursuivre l'engagement pris à cette occasion. Nous reconnaissons avec tristesse et urgence que « le monde qui nous accueille s'effrite et s'approche peut-être d'un point de rupture » (LD, 2). Avec le pape Léon XIV, nous affirmons qu'« il est essentiel de transformer les paroles et les réflexions en choix et en actions fondés sur la responsabilité, la justice et l'équité afin de parvenir à une paix durable en prenant soin de la Création et de nos voisins ».

Les signes des temps sont indéniables : les trois dernières années ont été marquées par un réchauffement climatique record, indicateur fort de l'intensification du réchauffement du système climatique dû à l'activité humaine. Selon les principaux centres d'analyse climatique, cette tendance au réchauffement soutenu reflète la transition vers un nouvel état énergétique du système terrestre, caractérisé par des déséquilibres radiatifs persistants, des rétroactions positives et une fréquence croissante des phénomènes climatiques extrêmes, tant en intensité qu'en occurrence. D'un point de vue scientifi-

que, ces données confirment que la planète approche des seuils critiques qui compromettent la stabilité des écosystèmes, des systèmes socio-économiques et des structures de gouvernance, exacerbant les souffrances des plus vulnérables, même dans les pays du Nord.

En tant qu'Églises pèlerines d'Afrique, d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Asie, nous sommes témoins que le changement climatique n'est pas seulement une crise environnementale, mais aussi la conséquence de modes de production et de consommation non durables et d'une « économie qui tue », qui se traduit par une crise sociale, culturelle et spirituelle qui menace la dignité humaine et la paix. La science est claire : la cause principale de cet effondrement imminent est la combustion à grande échelle et continue de charbon, de pétrole et de gaz, qui représentent 86 % des émissions de dioxyde de carbone sur la décennie 2010-2019.

Par conséquent, guidés par l'option préférentielle pour les pauvres et la sauvegarde de la création décrites dans l'enseignement social catholique, nous déclarons notre soutien indéfectible à une transition juste et appelons fermement les gouvernements du monde entier à adopter un traité visant à mettre fin à la prolifération et à abandonner les combustibles fossiles, ce qui constitue un impératif moral et politique.

I. LE TRAITÉ : UN COMPLÉMENT NÉCESSAIRE À L'ACCORD DE PARIS

Nous reconnaissons et saluons l'Accord de Paris comme un cadre essentiel pour l'action climatique mondiale, tout en reconnaissant ses limites inhérentes. Bien qu'il fixe l'objectif de température à 2 °C, voire 1,5 °C, ce qui nécessite l'élimination rapide des combustibles fossiles, l'accord ne désigne pas explicitement les combustibles fossiles comme le problème central et ne restreint pas leur production.

Dans son avis consultatif de 2025, la Cour internationale de justice (CIJ) a souligné que les États ont l'obligation de prévenir tout préjudice grave au système climatique et que des mesures inadéquates en matière d'émissions de gaz à effet de serre, notamment en ce qui concerne la production et les subventions liées aux combustibles fossiles, peuvent entraîner une responsabilité internationale. Néanmoins, les plans actuels des gouvernements prévoient que la production de combustibles fossiles compatible avec la limite de 1,5 °C sera plus que doublée d'ici 2030.

Nous avons besoin d'un plan clair. Nous pensons que le Traité sur les combustibles fossiles (TCF) peut être l'outil spécifique qui complète l'Accord de Paris, en s'attaquant à la racine du problème grâce à trois piliers fondamentaux que nous soutenons pleine-

ment :

1. Non-prolifération et élimination progressive : cesser immédiatement toute nouvelle exploration et production de charbon, de pétrole et de gaz. Autoriser la construction de nouvelles infrastructures pour les combustibles fossiles est contraire à l'éthique et nous enferme dans des pratiques dépassées. Un cadre mondial juridiquement contraignant est nécessaire pour mettre fin aux nouveaux projets et gérer le déclin et l'élimination progressive de la production existante.
2. Élimination progressive équitable : éliminer progressivement et équitablement la production actuelle en fonction de la responsabilité historique et de la capacité de chaque nation. Il faut donner la priorité au bien commun et protéger les moyens de subsistance des populations les plus vulnérables.
3. Transition mondiale équitable : garantir une transition équitable et inclusive vers les énergies renouvelables, sans laisser aucun travailleur, aucune communauté, ni aucun pays de côté. Cela nécessite de soutenir la diversification économique, le déploiement à grande échelle des énergies renouvelables, les possibilités de reconversion et d'emploi, ainsi que la protection sociale des hommes et des femmes dans la nouvelle économie, et l'inclusion des hommes et des femmes touchés dans la planification de la transition.

Afin de garantir la responsabilité, il est nécessaire de créer un registre mondial open source des combustibles fossiles, qui servira d'outil fondamental pour une transition juste et équitable, permettant de surveiller la production et les réserves afin que tous les membres de l'écosystème énergétique soient tenus responsables.

Une réduction significative de la consommation énergétique des nations les plus riches est essentielle, car elles doivent assumer leur responsabilité historique par des actions concrètes. Cela doit s'accompagner d'une réflexion approfondie : pour quoi et pour qui l'énergie est-elle disponible, et quels en sont les coûts ? Prendre soin de notre maison commune n'est pas seulement une question technique de remplacement de la matrice énergétique par des énergies renouvelables, mais aussi la reconnaissance des limites de la consommation accompagnée d'une distribution équitable des biens de la Terre.

Nous vivons à une époque qui exige de toute urgence un traité sur les combustibles fossiles. Le retour à des politiques de « domination énergétique », c'est-à-dire l'expansion agressive du pétrole et du gaz, la déréglementation environnementale et le recours à la force pour sécuriser les ressources, continue d'alimenter les conflits et les formes d'impérialisme pétrolier. Lorsque la sécurité énergétique prime sur le droit international, la souveraineté des peuples et les engagements envers la création, la coopération entre les

nations s'affaiblit et une transition juste devient plus difficile. Aller au-delà des combustibles fossiles n'est pas seulement un impératif écologique : c'est une condition pour la paix, la fraternité, la justice et la protection de ceux qui souffrent le plus.

Nous exhortons également nos gouvernements à participer à la première conférence internationale sur l'élimination progressive des combustibles fossiles, organisée cette année par la Colombie et les Pays-Bas. Cette participation devrait viser à identifier les voies juridiques et socio-économiques permettant d'éliminer progressivement les combustibles fossiles et à promouvoir activement les conclusions de la conférence auprès des gouvernements, de l'industrie des combustibles fossiles et d'autres acteurs clés aux niveaux national et régional, en partenariat avec des collaborateurs stratégiques.

II. PRINCIPES POUR UNE TRANSITION JUSTE SANS FAUSSES SOLUTIONS

Notre foi nous oblige à abandonner la « culture du jetable » et le « paradigme technocratique » qui ne recherche que le profit. Une transition énergétique véritablement juste, éclairée par la doctrine sociale de l'Église, doit être guidée par les valeurs suivantes :

- Une sobriété heureuse et une vie digne : nous prônons un changement culturel vers une « sobriété heureuse », où « moins est plus » (LS 215), et un « bien vivre », en réduisant la consommation vorace des pays riches afin de permettre à tous les habitants de la planète d'avoir accès à une énergie propre et à une vie digne. L'énergie doit être un droit et non une marchandise, afin de garantir une vie digne en ce siècle. Nous devons lutter contre la pauvreté énergétique, qui maintient plus de 650 millions de personnes dans l'obscurité (sans électricité), en particulier sur le continent africain.
- Rejet du néo-extractivisme et des « fausses solutions » : nous nous opposons au « capitalisme vert » et au « marketing vert » qui perpétuent l'exploitation. La transition ne peut se fonder sur la création de nouvelles « zones de sacrifice » pour l'extraction de minéraux critiques dans les pays du Sud ni sur la financiarisation de la nature par le biais de marchés du carbone qui ne réduisent pas les émissions réelles.
- Équité et responsabilité différenciée : les pays riches, dont la richesse repose sur l'exploitation des combustibles fossiles, ont une dette écologique envers les pays du Sud. Ils doivent donc jouer un rôle de premier plan dans la transition vers l'abandon des combustibles fossiles. Cette transition exige des pays riches qu'ils fournissent l'aide financière et le transfert de technologies nécessaires pour per-

mettre aux pays en développement d'adopter des énergies propres sans compromettre leur développement. En outre, des plans alternatifs et des fonds d'indemnisation doivent être mis en place pour aider les pays qui dépendent actuellement des combustibles fossiles à les éliminer progressivement.

- Démocratie, participation et défense des droits : la transition juste vers une énergie propre nécessite des processus solides et participatifs. Il n'y aura pas de justice climatique sans institutions transparentes, sans États soucieux du bien commun et sans décisions qui donnent la parole aux communautés concernées. Nous devons écouter et protéger les peuples autochtones, les communautés d'ascendance africaine, les communautés traditionnelles et les personnes les plus démunies en particulier. Lorsque les droits sont restreints, la protection de l'environnement est affaiblie et la défense du territoire est criminalisée, les inégalités se creusent et un modèle qui fait passer le profit avant la dignité humaine s'impose. Une transition véritablement juste nécessite de renforcer la démocratie, de garantir les droits humains fondamentaux et de veiller à ce que personne ne soit exclu du processus de changement.

III. JUSTICE FINANCIÈRE : DETTE ET RÉPARATIONS

La crise climatique et la dette sont les deux faces d'une même médaille qui menacent l'avenir des pays pauvres. Nous dénonçons le système financier immoral qui oblige les pays du Sud à payer plus pour le service de la dette qu'ils ne reçoivent en financement climatique.

Dans l'esprit du préambule du Global Mutirão de la COP 30, nous exigeons :

- Que les intérêts et le principal de la dette des pays du Sud soient convertis en investissements concrets pour une transition énergétique juste, avec des plans clairs et vérifiables. Les États créanciers et les organisations multilatérales ne peuvent exiger des paiements qui compromettent les droits fondamentaux et la protection sociale. Lorsque le service de la dette empêche de garantir une vie digne, il devient éthiquement insoutenable. Transformer la dette en action climatique est une exigence de justice et de coresponsabilité mondiale.
- Que les intérêts et le principal de la dette des pays du Sud soient convertis en un financement spécifique pluriannuel pour une transition énergétique juste, avec des procédures simplifiées et des mécanismes d'accès direct. Ces ressources devraient donner la priorité aux groupes les plus vulnérables aux effets du changement climatique : les femmes, les jeunes, les populations urbaines et rurales

pauvres, les peuples autochtones et les migrants, en veillant à ce que la conversion de la dette se traduise par une protection sociale, une résilience territoriale et un développement humain global.

IV. APPEL AUX GOUVERNEMENTS ET AUX DIRIGEANTS MONDIAUX

À l'approche de la première conférence sur le TCF et avant la COP 31 à Antalya, en Turquie, nous exhortons les dirigeants mondiaux à :

4. Rejoindre le bloc de nations qui militent en faveur du Traité sur les combustibles fossiles.
5. Suivre l'exemple de pays tels que le Vanuatu et la Colombie, en reconnaissant que la coopération internationale est la seule voie vers une transition ordonnée.
6. Intégrer la fin des combustibles fossiles dans les CDN : les prochaines contributions déterminées au niveau national (CDN) doivent inclure des objectifs, des calendriers et des feuilles de route explicites pour l'élimination progressive de la production de combustibles fossiles, conformément aux données scientifiques et au principe d'équité.
7. Protéger les défenseurs de la Terre : garantir la sécurité et la participation effective des hommes et des femmes issus des communautés autochtones et locales dans les processus décisionnels liés au climat et aux questions connexes, en reconnaissant leur souveraineté sur leurs territoires ancestraux.

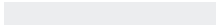
CONCLUSION : ESPÉRANCE ET ACTION

En tant qu'Église pèlerine dans le monde, conscients de notre responsabilité historique et morale, nous réaffirmons que la défense de la vie et de la dignité humaine nous oblige à agir avec détermination face à la crise socio-environnementale. Nous ne pouvons rester indifférents lorsque les modèles économiques et financiers mettent en danger la vie humaine et transgressent les limites de la planète.

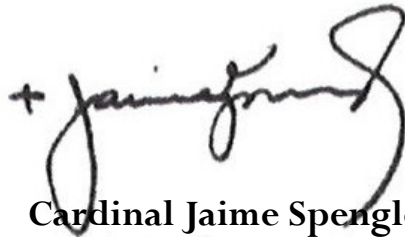
Nous nous engageons à promouvoir une transition énergétique juste, à revoir nos propres pratiques, notamment en désinvestissant des énergies fossiles, et à accompagner les communautés qui font preuve de résistance et de résilience sur leurs territoires avec espoir.

Nous nous joignons à l'appel urgent du pape Léon XIV pour que nous soyons les bâtisseurs d'une « paix désarmée et désarmante » dans le monde. Bon nombre des guerres actuelles sont motivées par le contrôle des sources et des biens matériels nécessaires à la production d'énergie. Cette production est orientée vers le développement infini de l'industrie de la guerre et de la mort. Une transition énergétique ne suffit pas : une profonde transformation socio-économique et culturelle est nécessaire de toute urgence pour promouvoir de nouveaux modes de vie et de production qui nous conduisent à bien vivre et à vivre bien.

Nous croyons que « les choses peuvent changer » (LS, 13). Nous sommes prêts à écouter « la clameur de la Terre et la clameur des pauvres » (LS 49). Nous invitons toutes les personnes de bonne volonté à se joindre à une coalition historique entre les pays du Nord et du Sud pour protéger notre maison commune. Le temps presse, mais l'espérance nous mobilise. Un monde sans combustibles fossiles, juste et en paix, est possible et nécessaire.

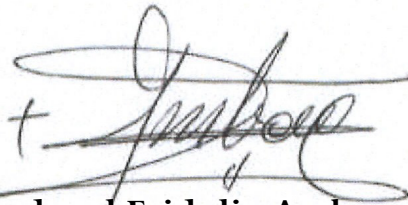


Signataires des pays du Sud



Cardinal Jaime Spengler

Président du Consejo Episcopal Latinoamericano y Caribeño (CELAM).



Cardenal Fridolin Ambongo

Président du Symposium des Conférences épiscopales d’Afrique et de Madagascar (SECAM)



Cardinal Felipe Neri

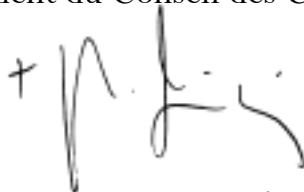
Président de la Fédération des évêques catholiques d’Asie (FACB)

Signataires accompagnateurs



Cardinal Ladislav Nemet

Vice-président du Conseil des Conférences



Mgr Ryan Pagante Jiménez

Vice-président de la Fédération des Conférences épiscopales catholiques d’Océanie (FCBCO)

